

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: (251) 11 5517700 Fax: (251) 11 55182970

**7^{ème} RÉUNION DE COORDINATION SEMESTRIELLE ENTRE
L'UNION AFRICAINE, LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES
RÉGIONALES ET LES MÉCANISMES RÉGIONAUX
13 juillet 2025,
Malabo, GUINÉE ÉQUATORIALE**

MYCM/AU/Decl(VII)
Original: Anglais

DÉCLARATION

DÉCLARATION

NOUS, chefs d'État et de gouvernement, représentant le Bureau de la Conférence de l'Union africaine et présidents des huit (8) Communautés économiques régionales (CER) et des Mécanismes régionaux (MR), réunis à Malabo, ville de Sipopo, en Guinée équatoriale, le 13 juillet 2025, à l'occasion de la Septième Réunion de coordination semestrielle, présidée par **S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola et Président de l'Union africaine (UA);

RAPPELANT les conclusions des six précédentes réunions de coordination semestrielles, dont la dernière s'est tenue le 21 juillet 2024 à Accra, au Ghana, dont la déclaration figure dans le document MYCM/AU/Decl.(VI);

SOULIGNANT la nécessité de favoriser une intégration continentale plus profonde et une prospérité collective, guidée par les conclusions du Rapport sur l'intégration régionale en Afrique 2025, basé sur l'Indice synthétique d'intégration régionale en Afrique (ASRII);

RECONNAISSANT que les meilleures performances d'intégration de l'Afrique résident dans la libre circulation des personnes, des biens et des services, ainsi que dans la coordination macroéconomique;

PRÉOCCUPÉS par la performance moyenne du continent en matière d'intégration, tel que révélé par les conclusions du Rapport sur l'intégration régionale en Afrique 2025;

ÉGALEMENT PRÉOCCUPÉS par la lenteur des progrès en matière d'intégration productive et infrastructurelle;

DÉCLARONS PAR LA PRÉSENTE QUE NOUS:

1. **FÉLICITONS** le Président de l'Union africaine, **S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola, pour ses efforts soutenus en faveur de la promotion de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme sur le continent.

ÉTAT DE L'INTÉGRATION

2. **PRENONS NOTE** du Rapport de la Commission de l'UA sur l'intégration continentale de l'Afrique et **PRENONS NOTE et NOUS NOUS FÉLICITONS EN OUTRE** des Rapports des Présidents des Communautés économiques régionales et Mécanismes régionaux sur l'état de l'intégration régionale suivants:
 - i. **S.E. Mohammad Younis Menfi**, Président du Conseil présidentiel de l'État de Libye et Président de l'Union du Maghreb Arabe (UMA);
 - ii. **S.E. Mahamat Idriss Itno Déby**, Président de la République du Tchad et Président de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD);

- iii. **S.E. William Samoei Ruto**, Président de la République du Kenya et Président de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE);
 - iv. **S.E. Évariste Ndayishimiye**, Président de la République du Burundi et Président du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA);
 - v. **S.E. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo**, Président de la République de Guinée équatoriale et Président de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC);
 - vi. **S.E. le Brigadier à la retraite Dr Julius Maada Bio**, Président de la République de Sierra Léone et Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO);
 - vii. **S.E. Ismail Omar Guelleh**, Président de la République de Djibouti et Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD);
 - viii. **S.E. Emmerson Dambudzo Mnangagwa**, Président de la République du Zimbabwe et Président de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).
 - ix. **S.E. Abdel Fattah El-Sisi**, Président de la République arabe d'Égypte et Président de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, et **APPROUVONS** les recommandations qui y figurent.
 - x. **S.E. Hassan Sheikh Mohamud**, Président de la République fédérale de Somalie, Président du Sommet de la Force en attente de l'Afrique de l'Est, et **APPROUVONS** les recommandations qui y figurent.
3. **RÉAFFIRMONS** notre engagement en faveur de la mise en œuvre intégrale de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et de la Zone de libre-échange tripartite (ZLET), en les exploitant pour faire progresser l'intégration commerciale au-delà des niveaux actuels;
4. **DEMANDONS** à la Commission de l'UA, aux CER et aux MR de mettre en œuvre les recommandations des Rapports 2025 sur l'intégration régionale en Afrique.

RAPPORTS DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT ET DES CHAMPIONS EN CHARGE DES PORTEFEUILLES SPÉCIAUX

5. **PRENONS NOTE** des Rapports de leurs Excellences les Champions en charge des portefeuilles spéciaux:
- i. **S.E. Abdel Fattah El-Sisi**, Président de la République arabe d'Égypte, Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et **APPROUVONS** les recommandations qui y figurent;

- ii. **S.E. M. Issoufou Mahamadou**, Leader et champion de la ZLECAf et ancien Président de la République du Niger, et **APPROUVONS** les recommandations qui y figurent.

RAPPORTS DE LA COMMISSION DE L'UA, DE SES ORGANES ET DE SES PARTENAIRES SUR L'ÉTAT DE L'INTÉGRATION EN AFRIQUE

6. **NOUS NOUS FELICITONS** des rapports du Président de la Commission de l'UA, sur l'intégration régionale et continentale, et **PRENONS NOTE** des progrès réalisés dans les quatre piliers de l'intégration, à savoir: politique, économique, infrastructures et développement humain;
7. **NOTONS** avec préoccupation la résurgence des politiques protectionnistes et la réduction de l'aide au développement, l'alourdissement du fardeau de la dette et la limitation de la marge de manœuvre budgétaire, qui limitent les capacités de l'Afrique à financer des investissements transformateurs;
8. **NOTONS EN OUTRE** la croissance limitée de la transformation numérique, freinée par des infrastructures inadéquates, un accès numérique inégal, des cadres réglementaires faibles et des compétences numériques limitées; et
9. **APPELONS** aux actions suivantes:
 - (i) **L'accélération de la ratification et la mise en œuvre:** exhortons les États membres à ratifier et à mettre en œuvre rapidement les principaux instruments juridiques de l'UA, en particulier ceux relatifs à la libre circulation, à la gouvernance, à l'éducation et à la justice;
 - (ii) **L'investissement dans le capital humain:** accordons la priorité aux investissements régionaux dans l'éducation, la santé, la recherche et les systèmes d'inclusion sociale, afin de s'aligner sur l'Agenda 2063 et de favoriser une croissance inclusive;
 - (iii) **Le renforcement de la coordination:** exhortons la Commission de l'UA à renforcer la coordination et l'appropriation des cadres continentaux entre les CER et les États membres, afin d'assurer une mise en œuvre et un suivi efficaces;
 - (iv) **La promotion de la transformation numérique:** demandons de combler les lacunes en matière d'infrastructures, d'harmoniser les réglementations numériques et d'investir dans les compétences numériques, afin de libérer tout le potentiel de l'économie numérique africaine;
 - (v) **La mobilisation des ressources durables:** demandons que soit élaboré des stratégies innovantes de mobilisation des ressources pour réduire la dépendance à l'aide extérieure et assurer un financement durable des

initiatives d'intégration à travers des allocations dans le budget ordinaire de la Commission de l'UA, des CER et des MR, tel que le prévoit l'article 22 du Protocole de 2020 sur les relations entre l'UA et les CER.

- (vi) **L'accélération de la mise en œuvre de la Stratégie et du Plan d'action 2026-2035 du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA)**, en vue de bâtir des systèmes agroalimentaires résilients en Afrique, capables de faire face aux changements climatiques et autres chocs, et adaptables aux avancées technologiques

10. **DEMANDONS** à la Commission de l'UA et aux partenaires de publier un rapport annuel d'étape utilisant les indicateurs ASRII, avec des sessions d'examen à mi-parcours pour définir des mesures correctives.

ÉVOLUTION DES DÉVELOPPEMENTS GÉOPOLITIQUES ET IMPLICATIONS POUR L'AFRIQUE - ET PERSPECTIVES DE LA SADC

11. **NOUS NOUS FÉLICITONS** du rapport et des conclusions de l'étude de cas de la SADC et **APPROUVONS** les recommandations qui y figurent;
12. **NOTONS** avec préoccupation les droits de douane imposés par les États-Unis d'Amérique sur les marchandises produites et exportées d'Afrique;
13. **APPELONS** les États membres de l'Union africaine à exploiter les opportunités offertes par la ZLECAf et à intensifier leurs échanges commerciaux.

ÉCHANGE INTERRÉGIONAL DE CONNAISSANCES DE L'UA (I-RECKE) SUR L'ALERTE RAPIDE ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS

14. **PRENONS NOTE** de la convocation de la Quatrième Session politique du Groupe interrégional d'échange de connaissances de l'Union africaine (I-RECKE) sur l'alerte rapide et la prévention des conflits, tenue en marge de la 7^{ème} réunion de coordination semestrielle sous le thème «*Prévention structurelle des conflits: leçons continentales et régionales*», et **NOUS NOUS FÉLICITONS** du rapport de ladite Session;
15. **RECONNAISSONS** l'importance de la prévention structurelle des conflits et la nécessité d'opérationnaliser le continuum de l'alerte rapide à l'action rapide au sein de l'UA et des CER/MR; à cet égard, **FÉLICITONS** la plateforme I-RECKE pour avoir promu des approches conjointes, partagé les bonnes pratiques et favorisé la cohérence stratégique en soutien aux efforts des États membres visant à s'attaquer aux causes profondes des conflits, en particulier dans le cadre de l'Agenda 2063 et de la Feuille de route principale de l'UA pour «Faire taire les armes»;
16. **SALUONS** l'élaboration de la Stratégie conjointe UA-CER/MR de mobilisation des ressources sur la gouvernance, la paix et la sécurité, qui fait directement suite aux conclusions de la troisième session politique de l'I-RECKE; et **RECONNAISSONS** son utilité stratégique pour promouvoir une approche coordonnée et durable, afin de

répondre aux priorités en matière de gouvernance, de paix et de sécurité sur le continent. La Stratégie reflète l'engagement collectif de l'Union africaine et des CER/MR à renforcer l'autonomie, à favoriser le financement complémentaire et à renforcer la durabilité à long terme des interventions, en réponse aux défis de plus en plus complexes et interdépendants qui nécessitent une action unifiée et collaborative à tous les niveaux;

17. **DEMANDONS** à la Commission, en collaboration avec les CER/MR et les parties prenantes compétentes, d'accélérer la mise en œuvre des conclusions de la Quatrième Session politique, y compris l'opérationnalisation de la stratégie conjointe de mobilisation des ressources, et de soumettre un rapport d'étape à la 8^{ème} Réunion de coordination semestrielle.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE L'UNION AFRICAINE, LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES/MÉCANISMES RÉGIONAUX ET LES ÉTATS MEMBRES

18. **PRENONS NOTE** du rapport de S.E. le Professeur Pierre Mbonjo Moukoko, chef de l'Unité de mise en œuvre de la réforme de la Commission de l'UA, et les recommandations qui y figurent;
19. **SALUONS** les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre de répartition des compétences, en particulier la finalisation et la diffusion de la première phase couvrant les affaires politiques, la paix et la sécurité, et le commerce. **NOUS ENCOURAGEONS EN OUTRE** la mise en œuvre immédiate de ces trois secteurs adoptés et **REAFFIRMONS** notre engagement collectif en faveur d'une architecture de gouvernance harmonisée, efficace et fondée sur la subsidiarité, en appui à l'Agenda 2063;
20. **APPROUVONS** la convocation d'un Sommet extraordinaire sur les Réformes de l'UA en novembre 2025, lequel visera, entre autres, à finaliser et adopter les cinq secteurs restants du cadre de répartition des compétences, par les voies appropriées des organes de l'Union africaine, y compris le COREP et le Conseil exécutif;
21. **EXHORTONS** tous les organes compétents de l'UA, les CER/MR et les États membres à réaffirmer leur engagement politique et à accélérer la soumission des contributions en suspens d'ici août 2025.

RAPPORT SUR LE THÈME DE L'ANNÉE

22. **PRENONS NOTE** avec satisfaction du rapport présenté par S.E. Selma Malika Haddadi, Vice-Présidente de la Commission de l'UA, et **APPROUVONS** les recommandations qui y figurent;
23. **SALUONS** les progrès enregistrés dans la coordination et l'intégration transversale du thème à l'échelle du système de l'UA, dans le développement institutionnel des mécanismes mandatés, dans les efforts visant à établir l'agenda, à sensibiliser et à

plaider tant dans les forums multilatéraux que multipartites, ainsi que dans la création de partenariats transcontinentaux, notamment avec la Communauté des Caraïbes;

24. **APPELONS** à la mobilisation de ressources supplémentaires, y compris à travers des contributions volontaires, pour la mise en œuvre complète des tâches mandatées par la Conférence et des conclusions requises liés au Thème de l'Année 2025, qui devrait être étendu à une Décennie (2026-2036) de justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations.

AUDA-NEPAD

25. **PRENONS NOTE AVEC APPRÉCIATION** du rapport de S.E. Abdel Fattah El-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte et Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement (HSGOC) de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), sur le rôle de l'AUDA-NEPAD dans l'approfondissement de l'intégration continentale et régionale en coopération avec les CER, et **APPROUVONS** les recommandations qui y figurent;
26. **RÉAFFIRMONS** le rôle central de coordination de l'AUDA-NEPAD pour toutes les activités prioritaires de développement régional et continental en Afrique, conformément à son mandat de première agence de développement de l'Union africaine;
27. **EXHORTONS** les États membres, les CER et les partenaires à renforcer leurs capacités institutionnelles en matière de planification de scénarios, d'analyse prospective, de suivi et d'évaluation, de capitalisation des connaissances, de communication et de plaidoyer, afin d'accélérer la mise en œuvre du Deuxième Plan décennal de mise en œuvre (STYIP);
28. **APPELONS** la Commission de l'UA et l'AUDA-NEPAD à accélérer le processus d'appropriation, de mise en œuvre et d'établissement de rapports du deuxième Plan décennal de mise en œuvre (STYIP) de l'Agenda 2063 aux niveaux régional et national, notamment en renforçant les capacités des États membres et des CER, et à déployer des instruments clés, tels que le Manuel des indicateurs du STYIP, le Cadre de suivi et d'évaluation, le Tableau de bord de l'Agenda 2063 et la Stratégie de communication, de plaidoyer et de marque, pour accélérer la mise en œuvre et suivre les progrès;
29. **EXHORTONS** les États membres, les CER et les partenaires à utiliser la plateforme numérique de l'Agenda 2063 comme référentiel continental central pour l'élaboration de rapports coordonnés, la diffusion des connaissances et le suivi des progrès du Deuxième Plan décennal de mise en œuvre;
30. **FÉLICITONS** l'AUDA-NEPAD pour avoir conceptualisé et développé, conjointement avec la Commission de l'UA et les Communautés économiques régionales (CER), la Campagne de mobilisation des ressources de l'Équipe Afrique, lancée lors de la 5^{ème} Réunion de coordination semestrielle tenue à Nairobi (Kenya), en juillet 2023, en

partenariat avec la ZLECAf, le CDC Afrique, le MAEP et le PAP, qui sert de cadre unifié pour l'alignement, la mise en œuvre et la mobilisation des ressources pour un ensemble de programmes d'investissement à fort impact visant à accélérer la mise en œuvre du STYIP; et **SALUONS** l'approbation par la 7^{ème} Réunion de coordination semestrielle du document de programme de l'équipe Afrique, marquant le début de la phase opérationnelle de la campagne, dont la mise en œuvre sera entreprise en coopération avec les CER et avec le soutien des partenaires au développement, des banques multilatérales de développement et du secteur privé.

REMERCIEMENTS

31. **APPRÉCIATIONS** les efforts déployés par le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale pour l'accueil réussi de la septième réunion de coordination semestrielle entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux.

Fait le 13 juillet 2025 à Malabo, en Guinée équatoriale